

RAPPORT D'ACTIVITE 2007

mars 2008

Madame, Monsieur,

Vous tenez entre vos mains le dernier rapport d'activité de la section vaudoise. Sa nouveauté ne tient pas dans sa présentation formelle, puisque celle-ci reprend la mise en page d'il y a une dizaine d'années, mais traduit plutôt notre volonté de redistribuer ce document à chaque membre, afin de rapprocher les membres de la section au comité et à ses activités. La profusion d'informations disponibles sur internet ou l'envahissement incessant de nos boîtes email, ne contribuent pas, paradoxalement, à la diffusion précise et ciblée de l'information. C'est pourquoi nous avons choisi un style concis et condensé pour ce document qui vous est à nouveau adressé par la poste.

2007 aura été une année importante pour notre société. Avec le déménagement dans ses nouveaux locaux à l'avenue de Rumine à Lausanne, notre Société dispose pour son secrétariat d'une nouvelle visibilité, d'un lieu d'identification pour ses membres et de représentativité auprès du public. Le grand nombre de visites spontanées et de demandes de renseignements atteste d'un intérêt certain à l'égard de nos professions.

Ce nouvel outil de travail soutient la mise en valeur de l'identité visuelle de la sia vaudoise mais également de ses diverses activités. Parmi celles-ci, notons l'intérêt croissant de la « permanence » ouverte au public, pour laquelle il convient de remercier les membres qui y consacrent de leur temps, ou les débats « urbanités » qui attirent un nombreux public, surtout lorsque le thème traite du projet Métamorphose à Lausanne ou de celui du Musée cantonal des Beaux-Arts. Ou encore la présence de la sia au salon Habitat-Jardin avec un stand promouvant la Quinzaine de l'architecture contemporaine, initiative vaudoise atteignant un envergure romande grâce à l'enthousiasme du Groupe des architectes.

Outre les très nombreux cours et séminaires, organisés en collaboration avec siaForm, sia-service, la FSU ou l'EPFL, la mise en place d'un Tribunal arbitral vaudois en matière immobilière avec l'Ordre des avocats vaudois, nos activités se sont déroulées en cherchant l'échange, notamment avec les autorités politiques et administratives du Canton et de la Ville de Lausanne, dans le cadre de la question de la passation des marchés concernant le projet Métamorphose – un groupe de travail s'interroge sur le devenir de nos professions et la garantie de la qualité architecturale face à l'avènement du partenariat public-privé (PPP). Ou encore avec la sia centrale et les autres sections pour ce qui est de la création d'un poste de coordinateur romand au sein des sections romandes de la sia, afin de regrouper leurs forces dans un projet de tronc commun, permettant une rationalisation de la diffusion de l'information propre à la sia tout en maintenant le particularisme local de chaque section.

Cependant, les actions de la sia et les valeurs qu'elle promeuvent n'ont de pertinence qu'à travers l'engagement permanent de ses membres dans l'application et le respect de ces valeurs.

Il est indéniable que la pression sur les mandataires se fait de plus en plus grande, que ce soit par la réduction des délais, l'augmentation des exigences ou encore le manque de reconnaissance de la valeur des prestations intellectuelles.

C'est pourquoi il incombe aux mandataires ingénieurs et architectes de participer et contribuer à la mise en place des conditions cadre qui sous-tendent nos domaines d'action ; ceci en mettant leur compétences à disposition de l'engagement associatif. Mais aussi en insistant sur le respect de l'éthique professionnelle et la conduite d'une pratique scrupuleuse.

Eric Frei, président de la SIA vaudoise

Effectifs des membres au 31.12.2007

Par branche professionnelle

Ingénieurs civils	396 (-12)
Architectes	478 (+9)
Ingénieurs mécaniciens	56
Ingénieurs du génie rural	49 (-3)
Ingénieurs électriciens	27 (-1)
Ingénieurs physiciens et chimistes	28
Ingénieurs forestiers	9 (-2)
Géologues	14
Ingénieur informaticien	1
Ingénieurs agronomes	2
Matériaux	3 (+2)
Biologiste	1
Hydrauliciens	2 (+1)
Ingénieurs en environnement	3 (+2)
Economiste de la construction	1
Total	1'070 (-4)

Membres décédés en 2007 (8) :

Carroz Jean-Pierre, ingénieur civil
Aviolat Claude, ingénieur civil
Amez Armand, ingénieur génie rural
Dauner Hans Gerhard, ingénieur civil
Pfister Frédy, architecte
Guye-Vuillème Frédéric, ingénieur forestier
Stanescu Adrian, architecte
Meuwly Marcel, ingénieur civil

Admissions : 24 membres individuels, 4 membres associés, 1 membre étudiant
Transferts depuis d'autres sections : 3
Transferts vers d'autres sections : 2
Démissions : 27 (causes : départs à la retraite et réorientations professionnelles)

Activités des organes de la Société

Assemblée générale ordinaire

La 133^{ème} assemblée générale ordinaire de la section s'est tenue jeudi 26 avril 2007 à Payerne, dans le Gymnase intercantonal de la Broye.

L'ordre du jour était le suivant :

1. Ouverture et bienvenue
2. Approbation du procès-verbal de la 132^{ème} assemblée générale et adoption du rapport d'activité 2006
3. Comptes 2006 et budget 2007 – Fixation des cotisations
4. Elections
5. Nouveaux locaux pour la sia-vd
6. Rapport du Président
7. Informations sia
8. Accueil des membres admis en 2006
9. Divers

Procès-verbal

1. Ouverture et bienvenue

Le président Eric Frei déclare ouverte la 133^{ème} assemblée générale de la sia vaudoise, valablement convoquée par lettre-circulaire adressée à tous les membres dans les délais réglementaires.

Il salue les personnalités présentes (cf. liste annexée au procès-verbal original) et remercie tous les membres présents d'avoir fait le déplacement jusqu'à Payerne pour participer à ces assises annuelles au sein de cette belle réalisation architecturale qu'est le Gymnase de la Broye. Il relève le caractère symbolique de ce choix, qui illustre avec bonheur la notion de collaboration intercantonale dans le contexte très actuel du développement territorial.

La parole est cédée à l'architecte cantonal, M. Eric Perrette, qui nous fait l'honneur de sa présence, pour évoquer les circonstances de l'édification du nouveau GYB, réalisé à partir d'un concours, à la satisfaction de tous les acteurs et utilisateurs impliqués.

2. Approbation du procès-verbal de la 132^{ème} assemblée générale et adoption du rapport d'activité 2006

A la demande du président, l'assemblée donne son approbation au procès-verbal de la 132^{ème} assemblée générale du 27 avril 2006 à Gland, document mis à disposition des membres présents. Concernant le rapport d'activité 2006, le président souligne que, comme les années précédentes, ce document a été envoyé sur demande, et qu'il peut être en tout temps consulté sur le site internet de la section, où il est publié en ligne.

3. Comptes 2006 et budget 2007 – Fixation des cotisations

L'exercice comptable du 1er janvier au 31 décembre 2006 se solde par un résultat, avant impôts, de Fr. – 1'210.75, inférieure au budget prévoyant un déficit de Fr. – 4'250.-.

Au niveau des produits, les cotisations personnelles et de bureau peuvent être considérées comme stables, bien que légèrement inférieures au budget. Dans l'ensemble, la situation financière de la section est correcte. L'année 2006, compte tenu de l'action spéciale à Habitat et Jardin qui, malgré son succès et sa prestation dans le cadre de la foire, n'a pas répondu à tous les espoirs sur le plan financier, a été assez tendue et a nécessité un contrôle systématique des dépenses. Le but a été atteint, tout en réalisant les objectifs fixés, voir plus.

Les vérificateurs des comptes, C. Antognini et J.-P. Jaccoud, ayant constaté la bonne tenue des comptes, proposent à l'assemblée de les accepter tels qu'ils sont présentés. Proposition adoptée à l'unanimité.

Budget 2007 : en raison de nouveaux aménagements de locaux et du déménagement du secrétariat à l'Avenue de Rumine, le budget 2007 subira une perte non négligeable. Des efforts seront entrepris, dès l'exercice 2008 et sur les suivants, pour la compenser afin de revenir à une situation positive du bilan, si possible sans augmentation des cotisations.

Le budget 2007 est adopté à l'unanimité. Le budget prévisionnel pour 2008 qui suit les grandes lignes du budget 2007 est également adopté.

- Fixation des cotisations annuelles : le comité propose de maintenir les cotisations inchangées en 2008. Proposition adoptée à l'unanimité.

4. Elections

- au comité : en prenant congé de Francesco Della Casa, Alain Perret et Mustafa Gencer, membres du comité parvenus au terme de leur mandat, le président leur exprime toute sa reconnaissance pour leur riche contribution et leur engagement soutenu à l'activité de la sia vaudoise au cours des dernières années.

Pour leur succéder, les candidatures suivantes sont soumises à l'assemblée et approuvées par elle en bloc, à l'unanimité. Sont donc élus au comité :

- Dominique Chambettaz, ing. électricien, directeur général du bureau BETELEC SA qui intervient sur les plus grands chantiers, consultant pour des projets internationaux, ancien président UPIAV ;

- Christian Voit, ingénieur civil et géotechnique diplômé EPFL en 1988, chef de projet et administrateur du bureau Karakas & Français, et chargé de cours à la Haute Ecole d'ingénierie et de gestion du Canton de Vaud ;

- Vincent Rapin, architecte, diplômé de l'EPFL en 2000, qui exerce une activité d'indépendant tout en gardant une fonction d'assistant à l'EPFL, membre de la commission d'urbanisme de la ville de Vevey, ainsi que du comité du Forum d'architecture.

Deux renouvellements de mandat sont également soumis à élection, ceux de Serge Butikofer, président du GA et de Olivier Vernay, deux architectes très actifs dans les opérations de promotion des mandataires telles que Habitat-Jardin et la 15N de l'architecture contemporaine, ainsi que dans l'organisation des visites proposées aux membres. Ces membres sont reconfirmés par acclamation.

- Election d'un vérificateur suppléant des comptes : André Bertoncini, ing. civil, proposé à cette mission, est accepté par l'assemblée.

5. Nouveaux locaux pour la sia-vd

La sia vaudoise s'apprête à un changement majeur en quittant en juin 2007 son siège de l'avenue Jomini à Lausanne - adresse d'origine depuis les années '60 - pour l'Avenue de Rumine, au centre-ville. Ce changement répond au désir de voir la sia occuper une position plus centrale, visible et proche du grand public, dans la continuité de la politique menée dans ce sens depuis plusieurs années et visant à promouvoir publiquement les prestations de nos mandataires ingénieurs et architectes. Représentativité et visibilité, tant auprès du public qu'auprès de nos membres, sont nécessaires pour asseoir l'identité de notre société. De plus, il y a le projet de faire du secrétariat de la section vaudoise une antenne de la sia en Suisse romande.

Le financement de cette nouvelle installation est assuré de la manière suivante :

33% du budget est pris en charge par la sia centrale

27% par sponsoring ou partenariat

25% par la ville de Lausanne (sous forme de participation à la remise en état des locaux)

Le solde, soit 15%, par la section vaudoise.

6. Rapport du Président

Mesdames, Messieurs, Chers collègues,

Une part prépondérante de l'activité de la section s'est déployée dans le secteur de la communication et de ses objectifs promotionnels à l'intention du public.

A cet égard, la qualité d'invité d'honneur de la sia vaudoise au Salon Habitat-Jardin 2006 nous a donné un maximum de visibilité par l'élaboration d'un vaste stand au cœur même de la manifestation, par l'édition du Guide de la construction, repris et traduit par la sia centrale et déjà distribué en plusieurs centaines d'exemplaires en Suisse alémanique, puis par l'organisation de deux conférences, dont une sur l'habitat extrême, avec d'illustres conférenciers comme Claude Nicollier ou l'ingénieur Mauro Pedretti.

En parallèle était lancée la première édition de la Quinzaine de l'architecture contemporaine (15n), qui proposait au public de découvrir des réalisations architecturales vaudoises récentes en compagnie du maître de l'ouvrage et de l'architecte.

En 2007, notre présence à Habitat-Jardin 2007 s'est manifestée par un stand orienté vers la rencontre, la discussion, dont le thème "Dessine-moi une maison" était prétexte au lancement de la seconde édition de la Quinzaine de l'architecture contemporaine, qui a justement lieu cette semaine, et qui s'étend cette fois sur toute la Suisse romande. C'est déjà un énorme succès.

Les débats publics Urbanités ont entamé en 2006 leur 5^{ème} saison. Rappelons qu'il s'agit d'un cycle de débats organisés par la section, chaque premier lundi du mois,

d'octobre à mai, au théâtre de l'Arsenic à Lausanne. Outre le souci d'inviter le public à débattre de questions d'urbanisme, d'architecture ou d'équipements, souvent en prise avec l'actualité, la sia vaudoise offre à ses membres l'occasion de se rencontrer régulièrement, en marge de leur pratique professionnelle.

Sur un plan professionnel, l'intérêt du comité pour les problématiques liées à l'urbanisme s'est concrétisé de diverses manières :

- par l'organisation d'un séminaire d'urbanisme consacré au développement territorial « Genèse du projet », en collaboration avec la FSU romande, lequel a été suivi par une certaine de participants ;

- par l'attention portée, dans le cadre des rencontres d'information avec l'EPFL, à la création d'un nouveau Master en développement territorial ;

- par l'établissement d'échanges avec les autorités politiques et administratives de la Ville et du Canton, dans le cadre d'importants projets urbanistiques en gestation.

A ce sujet, le projet "Métamorphose" de la ville de Lausanne nous interpelle particulièrement sur 2 points :

1- celui de la démarche entrepreneuriale initiée par la municipalité, en soi louable dans ces principes, mais dont la forme ne prête guère attention à certaines notions du développement urbain, à la manière de penser la ville,

2- celui de la procédure d'organisation pour la passation des marchés, promis en PPP, procédure qui ne permet pas, a priori, de garantir la qualité architecturale qu'on est en droit d'attendre de la part d'une entité publique.

Nous sommes concernés par le PPP et ces risques, raison pour laquelle nous avons renoué des contacts avec les autorités et souhaitons les poursuivre. D'ailleurs la commission sia 142 est en voie d'éditer une directive à ce sujet.

Parmi les activités de la section, relevons par ailleurs :

- la constitution d'un groupe de professionnelles vaudoises qui se sont mises en action sous l'égide du projet « Femmes et sia » pour la promotion des femmes dans les métiers techniques.

- la création d'un Tribunal arbitral vaudois en matière immobilière (TAVMI), à l'initiative de l'Ordre des avocats vaudois en partenariat avec la sia-vd.

- l'activité de conseil au public au moyen de nos services de permanence et de médiation.

- l'organisation, conjointement avec l'EPFL, d'un séminaire en octobre 2007, intitulé "deep city", sur la thématique du sous-sol urbain.

- la mise en place d'un dialogue avec les banques, dans le but de présenter nos prestations et de comprendre la manière dont les banques réagissent devant des projets de construction. Un séminaire d'information réciproque donnera suite à ces échanges.

- l'organisation d'un séminaire sia-FORM en mai, sur le calcul du prix offert. Beaucoup d'architectes et ingénieurs ne savent pas qu'il ne faut pas appliquer le prix KBOB mais qu'il y a une manière spécifique de le calculer.

- puis encore la reprise de la présidence de l'Interassar, association à laquelle nous souhaitons donner une nouvelle impulsion.

- il y a bien évidemment notre déménagement dans nos nouveaux locaux, où la nouvelle vie de la sia-vd est à créer.

Concluons cet inventaire par la rubrique récréative « Visites et voyages » :

- une dizaine de réalisations récentes en terre romande ont fait l'objet de visites commentées,

- un voyage automnal aux îles Canaries entraînait une trentaine de participants vers d'insolites et passionnantes découvertes architecturales sur ces îles volcaniques.

Nos vifs remerciements vont au comité qui mène à bien ces projets, et nos félicitations au GA pour ses actions et son travail remarquable.

Mes remerciements s'adressent aussi au secrétariat, pour sa fidélité et sa capacité à absorber une certaine surcharge de travail, ceci dans la perspective ardue et chamboulée annoncée par notre déménagement.

Il me reste encore à mentionner un nouveau projet, tout récent, que la sia souhaite mettre sur pied en partenariat avec la sia vaudoise: il s'agit de l'organisation de la journée culturelle 2009 de la sia, dont une journée se déroulera à Lausanne, avec diverses manifestations placées sous le thème du Mouvement.

Pour conclure, je désire lancer un appel aux membres en faveur d'un engagement au sein de notre société: au niveau de la sia vaudoise d'abord, qui vit par ses membres et leur soutien; puis à la sia centrale ensuite, en réussissant à outrepasser les frontières linguistiques pour s'engager là où les décisions se prennent. Car, il n'y pas assez de membres romands dans les commissions SIA...

L'engagement doit se manifester à tous les niveaux de la pratique professionnelle: dans la recherche de la qualité, et le respect de l'éthique, prouvant ainsi que le label sia est une valorisation; dans l'application correcte des normes techniques et des règlements d'honoraires.

Il en va ainsi de la crédibilité et du respect de nos professions et de la reconnaissance de la prestation intellectuelle, pour qu'elle soit reconnue à sa juste valeur.

7. Informations SIA

Blaise Junod, représentant vaudois au sein de la Direction de la sia, annonce qu'il quitte cette fonction à fin 2007. Il passe en revue quelques chantiers importants de la Direction, notamment l'achèvement du *Règlement des mandats d'étude parallèles sia 143*, le travail de lobbying à l'occasion de révision de la loi sur les marchés publics, pour faire valoir la spécificité des prestations intellectuelle des concepteurs; l'activité déployée par le REG pour permettre aux professionnels suisses qualifiés l'accès aux marchés des pays tiers, en particulier ceux de l'UE; la création par la sia, soutenue par neuf institutions, de la fondation «Recherche Concours d'étude» pour le recensement systématique et la documentation relative aux concours anciens et actuels. Cette fondation rendra ainsi exploitable un énorme fond de savoir.

8. Accueil des membres admis en 2006

Parmi les membres récemment admis à la sia vaudoise, le président salue la présence de Mme Cendrine Matthey, ingénieur civil, et Messieurs Laurent Francey et François Valenta, architectes. Une invitation dans nos nouveaux locaux sera adressée à tous les nouveaux membres, afin de faire leur connaissance et les inciter à intégrer nos activités dans la mesure de leurs possibilités.

9. Divers

Deux interventions sont demandées sous ce point, toutes deux à caractère informatif: R. Vittone, architecte, qui plaide et argumente en faveur d'une relance de la formation professionnelle; R. Durussel, ingénieur géomètre, annonçant que les ingénieurs membres IGSO tentent une fusion avec le Groupe spécialisé sia correspondant.

Clôture de l'assemblée générale

La parole n'étant plus demandée, le président clôt la 133^{ème} assemblée générale ordinaire de la sia vaudoise, et annonce à sa suite, le conférencier Michel Thévoz, historien de l'art, professeur honoraire à l'UNIL et ancien conservateur de la Collection de l'Art brut, qui a intitulé sa présentation « La haine de l'art »...

Comité : composition et répartition des tâches en 2007

Président :	Eric Frei, architecte
Vice-présidents :	Martial Chabloz, ing. civil, Guy Nicollier, architecte
Trésorier :	Jean-Jacques Lehmann, ing. géomètre
Membres :	Serge Butikofer, arch., président GA Dominique Chambettaz, ing. électricien Sandra Guscio, ing. civil Pascal Kronenberg, ing. civil Vincent Rapin, architecte Olivier Vernay, architecte Christian Voit, ing. civil
Past-président :	Eric Gysin, ing. civil

Le comité a tenu 11 séances de comité; trois délégués du comité ont pris part aux deux assemblées des délégués annuelles de la sia, au printemps et en novembre. Des échanges réguliers ont eu lieu avec la Direction et le secrétariat général de la sia, notamment lors des deux Conférences des présidents annuelles.

En novembre, le comité a eu le plaisir d'accueillir les nouveaux membres de la section dans la petite maison de Le Corbusier, à Corseaux, pour un apéritif et une discussion informelle.

Activités et travaux de la section

Projets divers :

- Procédures « partenariat public-privé: préoccupé par l'avènement de ces procédures, le groupe de travail a cherché à se forger une idée plus claire de ce que représente le PPP. Lors d'une rencontre avec le Municipal des travaux de la Ville de Lausanne fin 2006, l'inquiétude du comité s'est portée sur le type de procédures d'attribution de marché prévus pour le projet Métamorphose. Le préavis communal présenté en 2007 prend en compte le concours d'architecture comme condition préalable à l'attribution de marchés par procédure en PPP. Les réflexions du groupe de travail se poursuivent et des rencontres avec le Municipal des travaux et les différents chefs de services ont été sollicitées et ont donné lieu à de fructueux échanges et d'intéressantes perspectives d'interaction.

- Relations entre les banques et les mandataires: initiées en 2007, les rencontres avec divers responsables des grandes banques se sont poursuivies dans l'optique de parvenir à une meilleure connaissance des spécificités et attentes réciproques de ces partenaires. Un projet de séminaire d'information est en cours.

- Mise en place d'un coordinateur romand en partenariat avec les sections sia francophones: l'objectif est de créer des synergies entre les sections, de rationaliser et d'optimiser la gestion des thèmes, dossiers et projets communs tout en diffusant l'information issue de la sia. Les secrétariats et comités de nos sections effectuent souvent les mêmes tâches. Ils pourraient ainsi mieux se consacrer à leurs activités propres.

- Journées culturelles sia 2009: notre section participe à l'organisation de cette manifestation d'envergure nationale qui attirera tous les membres de la sia et ses invités à

Lausanne en septembre 2009 autour du thème «Vivre en mouvement». Des philosophes, historiens de l'art, corrégaphes, metteurs en scène, paysagistes et scientifiques interviendront en continu, des spectacles variés auront lieu dans divers espaces dispersés dans la ville, dans le Learningcenter fraîchement terminé ou le long du parcours du M2 avec pour toile de fond la maniferstation Lausanne Jardins.

- Bornes de présentation à l'EPFL : notre section a sollicité l'ENAC pour poser des bornes d'information de la sia à l'attention des étudiants. Cette opération vise à augmenter le nombre de nos membres en intéressant directement les étudiants à la cause associative.

Promotion des mandataires et communication orientée vers le public :

- Articles dans 24H Immobilier : à la suite d'un accord conclu en automne avec la rédaction du quotidien 24Heures, la sia -vd fournit mensuellement un article (paraissant le dernier mercredi du mois) sur un sujet de son choix. Les 4 premières livraisons de 2007 ont porté sur : *Présentation de la SA et des Urbanités – Les instances de recours en cas de conflit – Les types de contrat – Les concours.*

- Urbanités, 6^{ème} saison : 8 débats publics ont pris place au théâtre de l'Arsec, avec une audience stable qui se situe en moyenne à 30 – 50 personnes. Les thèmes d'une grande actualité politique comme la présentation du projet Métamorphose et de son contre-projet (janvier) ou le Musée cantonal des Beaux-Arts (octobre) ont bénéficié d'une affluence exceptionnelle, excédant même les capacités de la salle !

- 15n de l'architecture contemporaine : la 2^{ème} édition de cette manifestation a pris de l'ampleur géographique en s'étendant au niveau romand, en partenariat avec les sections sia genevoise, fribourgeoise, neuchâteloise, valaisanne et jurassienne (sur ce point et le suivant, voir le rapport du Groupe des architectes)

- salon Habitat-Jardin 07 : le stand sia a orienté sa communication sur le lancement de la 15n de l'architecture contemporaine, avec une large distribution de la documentation s'y rapportant

- Permanence sia -vd: ce service de conseil au public connaît une fréquentation régulière, en légère augmentation par rapport à l'an précédent. La disponibilité des membres sia sollicités pour ce service en a permis la bonne marche. Le service de médiation, confié à Mme E. de Reynier, architecte sia, a également été sollicité pour la résolution de conflits.

Séminaires d'information proposés aux membres en 2007 :

- Séminaire sur l'urbanisme «La genèse du projet – quels projets pour quelles échelles territoriales » en collaboration avec la FSU, avec plus de 100 participants à l'EPFL.

- Séminaire sur le droit d'auteur, avec la participation d'un avocat spécialisé et de deux mandataires romands (ingénieur et architecte).

- Sollicité par le prof. Parriaux de l'EPFL, la sia -vd a collaboré à l'organisation de la journée « Deep City – ville souterraine »

- séminaires d'information sia-service, organisés en collaboration avec la section vaudoise, portant sur le mode de calcul des honoraires et sur l'architecture et les médias.

Groupe des architectes (GA)

Président : Serge Butikofer

Membres : Astrid Dettling, Claudia Liebermann, Simon Monnier, Eligio Novello, Alvaro Varela

Au cours de l'année, le comité du GA a tenu 11 réunions pour définir et coordonner les diverses activités, représentations et actions. En outre, des groupes de travail se réunissent selon la marche des activités.

Les engagements du GA s'orientent selon les axes suivants:

- Communication, sensibilisation, promotion de nos professions

- Activités, visites, voyages, échanges à l'attention des membres sia

- Participation à divers groupements ou commissions

- Appuis dans certains groupes de travail du Comité

Dans ce cadre, les principales activités sont constituées par :

Habitat – Jardin

La sia était à nouveau présente au salon 2007 ainsi qu'au salon de février 2008. Le stand « Parce que vous le valez bien », fait appel au public pour lui rappeler que l'architecte et l'ingénieur sont les mandataires appropriés pour mener à bien leurs projets de constructions. Comme illustration de ce travail, le stand présente la 15n édition 2008, qui propose les visites de bâtiments réalisés par ses mandataires. Le stand laisse à nouveau beaucoup de place aux permanents, le but de l'opération étant de rentrer en contact avec les visiteurs, plus que de « montrer quelque chose ». La distribution de la brochure et du dépliant reste dans ce sens un outil pour susciter la discussion autour des sujets chers aux visiteurs de ce salon.

Quinzaine de l'architecture contemporaine

La deuxième édition de la 15n a eu lieu du 21 au 29 avril 2007, et proposait la visite de 72 bâtiments dans toute la Suisse romande. Les principaux supports de divulgation sont la brochure 8 x 13 cm de 178 pages, une affiche A2, un dépliant A2 et le nouveau site Internet www.15n.ch.

Cette édition a été très fortement couverte par la presse du canton de Vaud, notamment par le quotidien 24h et par un reportage au téléjournal de la TSR. Cette opération résolument à l'échelle romande a permis de tester et tisser les relations entre les différents responsables - correspondants des sections de Genève, Valais, Fribourg, Neuchâtel et Jura.

Le principe de l'organisation de la 15n de la sia s'appuie sur le réseau de ses membres : chaque architecte désirant présenter une réalisation organise et fixe les heures des visites, en accord avec le maître de l'ouvrage concerné, et s'engage ensuite à accueillir les visiteurs. Une information brève (une photo et un texte de 250 caractères) fournie aux organisateurs permet de constituer une brochure, à la fois guide et carte de visite de l'événement.

La préparation de l'édition 2008, fixée du 19 au 27 avril, a commencé dès le mois de septembre 2007 intégrant des séances de réflexion avec les responsables - correspondants. Des choix sont faits pour affirmer le profil de l'événement. Le groupe de travail, s'appuyant sur les éditions précédentes, considère que la formule ouverte, sans sélection, est bonne pour obtenir un panachage large et représentatif du travail de nos membres. En revanche, des exigences et critères sont définis pour cadrer la manifestation. Un formulaire en ligne sur le site [15n.ch](http://www.15n.ch) permet de simplifier les démarches d'inscription, et surtout de réduire les manipulations des documents. Ce travail est effectué par les membres du GA et le secrétariat de la section Vaud.

Le budget de l'édition 2008 a été discuté avec les responsables-correspondants afin de définir la participation de chaque section. La manifestation est ainsi financée environ à 30 % par les sections, à 50 % par les contributions des inscriptions (200.- par objet) et 20% par un soutien de la sia centrale.

Visites architecturales

Mieux faire connaître et apprécier ces projets contemporains. Aiguiser et développer cet esprit de curiosité et de découverte. Rencontrer d'autres architectes et d'autres architectures. Tels sont les objectifs essentiels de ces visites proposées aux membres, qui en 2007 ont été particulièrement nombreuses, ayant porté sur 18 objets récents réalisés en Suisse romande par des architectes et ingénieurs sia.

Dessbat

Le GA a également assuré sa participation régulière aux travaux de la commission DESSBAT. Un concours pour apprentis a été préparé au sein du GA, et sera mis sur pied en 2008. Le concours d'architecture pour apprentis dessinateurs en bâtiment doit viser, selon nous, à relever et distinguer chez les concurrents les qualités et les aptitudes qui permettent une capacité de compréhension, puis de transcription des nécessités du projet, pour enfin conduire à la mise en œuvre adéquate de solutions techniques, constituées et hiérarchisées sous la forme de documents transmissibles.

EPFL/ENAC

Le GA associé au groupe spécialisé de la sia « A & K (Architektur und Kultur) » a distingué les meilleurs projets de diplôme 2007 au niveau suisse (EPFZ, EPFL, Accademia de Mendrisio). Le GA a participé ainsi au jury pour l'attribution des prix dans le cadre de l'EPFL/ENAC.

Serge Butikofer, président du GA

Commissions sia-vd et commissions mixtes

CCAO (Commission des concours et des appels d'offres)

Présidée par Eric Gysin, ing. civil, la commission comprend 10 membres, ingénieurs et architectes, susceptibles d'être convoqués en séances plénières pour traiter des dossiers de fond. Depuis 2006, la CCAO fonctionne sur une base plus étroite, soit un bureau permanent chargé des affaires courantes.

Les membres de ce bureau sont :

pour les architectes : Blaise Junod et Jean-Christophe Chatillon (ad interim) ;
pour les ingénieurs : E. Gysin et B. Giacomini.

Dans le cadre de ses tâches courantes, la CCAO a été sollicitée à diverses reprises par des Maîtres d'ouvrage privés et publics pour être conseillés en matière de procédures de passation de marchés dans la construction et de formes de mise en concurrence. De même, elle est intervenue pour faire rectifier des libellés de concours et d'appels d'offre.

Les membres du bureau se sont constitués à la demande du comité en groupe de travail sur les procédures en PPP, dans la perspective des échanges réguliers qui ont été initiés avec la Ville sur le thème de la mise en œuvre du projet Métamorphose.

INTERASSAR (Intergroupe des associations d'architectes du canton de Vaud).

L'INTERASSAR a eu l'occasion de traiter de nombreux problèmes liés à l'actualité, et rassembler ainsi par la voix de son comité les préoccupations de chaque association membre sur des sujets très variés. C'est en partie son rôle. Le rôle de l'INTERASSAR n'étant toutefois pas de traiter en double ces sujets, parfois très particuliers, au nom des associations, elle en a extrait les thèmes de réflexion "inscrits" implicitement, qui concernent de manière générale la profession, pour se concentrer sur leur développement et ainsi mieux cibler les "chantiers" à traiter :

Architecte cantonal :

L'INTERASSAR se préoccupe du cahier des charges qui sera préparé en vue de repouvoir le poste d'architecte cantonal de l'Etat de Vaud. Il a été proposé que les membres de la profession, par la voix de leurs associations, fassent connaître leurs attentes en la matière. Le profil du nouveau "premier maître de l'ouvrage cantonal", mais aussi la structure et l'organigramme des services de l'Etat dans lequel celui-ci sera intégré sont des critères fondamentaux pour le maintien d'un rôle fort de l'architecte cantonal dans le développement construit du canton, mais aussi pour la promotion de la prestation de l'architecte auprès de tous les acteurs cantonaux, et en particulier du monde politique et économique. L'INTERASSAR a établi divers contacts en vue de développer et faire connaître la position des associations le moment venu.

PPP:

Ce thème est traité largement par les associations professionnelles membres, dont la sia -vd/CCAO, sous un angle souvent technique. L'INTERASSAR a à ce jour entamé un débat au sein de son comité sur les conséquences directes mais aussi indirectes que ces procédures nouvelles peuvent entraîner dans l'organisation de nos pratiques d'architectes dans le futur, au niveau de la maîtrise d'ouvrage en particulier, mais aussi au niveau de la réflexion fondamentale sur le développement du paysage public. Cette réflexion vise à dégager les incidences potentielles des PPP sur la qualité et la nature de la prestation des mandataires, de même que sur la qualité des projets.

Formation continue :

L'INTERASSAR a été représentée lors de l'une des séances bisannuelles qui ont eu lieu à l'ENAC. Celle-ci a rappelé que les associations sont les observatoires idéaux pour définir les besoins des professionnels, architectes en particulier, en matière de formation continue, pour évaluer leur niveau de compétences, pour estimer l'adéquation de leur formation au niveau actuel des exigences. Elle s'est engagée par cette prise de position à proposer auprès des associations une collaboration plus serrée avec l'ENAC afin d'évaluer et également participer à la préparation des programmes de formation touchant en particulier au métier d'architecte.

Formation professionnelle:

L'INTERASSAR a réagi à la proposition de l'UPIAV de renommer l'appellation des dessinateurs en génie civil, et par transitivité également celle des dessinateurs architectes. La proposition de l'INTERASSAR promeut une clarification des rôles des différentes filières dans le but de valoriser les spécificités des différentes professions opérant dans le domaine de l'architecture et de la construction, ce qui doit être reflété clairement par les

dénominations. Les discussions sur le sujet seront poursuivies.

Multiplicité des associations d'architectes:

Ce thème est récurrent et pose les questions de "l'unité de pensée" ou de la "doctrine commune" qui peuvent être partagées par des associations d'architectes de sensibilités diverses au sujet de débats fondamentaux touchant à la profession. L'INTERASSAR a établi un organigramme très "factuel" des diverses associations, sous la forme d'un document destiné à susciter la réflexion sur la complémentarité des objectifs de ses associations membres. Ce document est destiné à conduire celles-ci à collaborer plus étroitement, à travers leurs actions propres, à la promotion du rôle de l'architecte dans la société, et permettre par une meilleure connaissance de l'action de chacune de rendre visible la nécessaire collaboration, dans l'objectif de se fédérer peut-être un jour sous une même bannière.

En résumé : La légitimité de l'INTERASSAR réside dans sa volonté à entretenir non seulement un débat entre associations au niveau des problématiques qui touchent au développement de la profession d'architecte et à la qualité de l'environnement qu'il contribue à bâtir, mais aussi dans sa détermination à fédérer les sensibilités des associations membres à l'occasion de sujets d'importance majeure pour la profession ou son domaine d'intervention. Elle se définit dès lors en tant que plateforme préférentielle au service des associations pour entretenir et accueillir ce débat et cette réflexion, mais aussi pour développer cette cohérence de pensée partagée, indispensable pour faire entendre la voix de la profession sur les grands thèmes actuels qui touchent à la pratique de l'architecte

La prise de conscience de la complémentarité des diverses associations d'architectes dans le canton de Vaud doit être dès lors finalisée. Il en va de la position de la profession et de la considération de son rôle majeur dans la société en tant qu'acteur clairement identifié et reconnu à laquelle elle pourra aspirer dans les prochaines années, tant auprès du public que des représentants politiques.

C'est à cette tâche que l'INTERASSAR va continuer de s'attacher dans les prochains mois.

Eligio Novello, président INTERASSAR
Membre du comité GA

sia-Form Suisse romande

Révision de la norme sia 380/1 : comme sia -Form l'avait déjà fait en 2002, une nouvelle série de 16 cours a été organisée en collaboration avec la conférence romande des délégués à l'énergie (CRDE) afin de permettre aux architectes et ingénieurs de se familiariser non seulement avec les changements de la norme révisée, mais également de perfectionner leurs connaissances relatives à l'établissement du justificatif thermique de la demande de permis de construire.

Environ 450 personnes ont suivi ces cours en 2007, qui seront poursuivis en 2008 en fonction de la demande et des inscriptions spontanées qui se feront par Internet.

La collaboration initiée avec la Fondation Sanu de Bienne, en 2006, s'est poursuivie en 2007. Même si sia -Form n'apparaît pas au premier plan, cela permet d'offrir une large palette de cours dans le domaine de la gestion et des sciences environnementales qui ne figurait pas auparavant dans l'offre de la sia. Ces cours ne concernent pas seulement les ingénieurs spécialisés dans cette matière, mais également les architectes et les ingénieurs civils.

sia -Form a également participé de manière très importante à l'organisation du cours « Combien coûte une heure de planification » pour le compte de sia -Service, qui

fut dispensé au 2ème semestre 07 et qui a réuni une cinquantaine de participants à Lausanne.

sia-Form a également collaboré activement à l'organisation du séminaire « Architecture et acoustique des locaux scolaire » dispensé dans le cadre des journées de printemps 2007 de la Société suisse d'acoustique.

La collaboration active avec l'EPFL initiée au cours des années précédentes s'est poursuivie en 2007 par la participation Jean-Claude Chevillat à la direction et à la charge d'expert dans le cadre du Master of advanced studies en expertise dans l'immobilier.

sia -Form Suisse romande, la direction
Jean-Claude Chevillat, arch. EPFL- sia

Infobase sia

Publication des concours et appels d'offres

En 2007, 145 concours et appels d'offres ont été publiés sur le site de la sia pour la Suisse romande et le Tessin.

Archivage des concours:

La base de données sia des concours et appels d'offres permet l'archivage des procédures de mise en concurrence des mandataires dans toute la Suisse. Les informations sont collectées lors de la publication et sont complétées lors de la proclamation des résultats.

Ainsi, la base de données permet le stockage des règlements et des rapports de jury de concours.

Cet archivage est désormais géré par la « Fondation pour la recherche sur les concours d'étude ».

Collectant la mémoire du non bâti, cette Fondation crée le 1er mars 2007 est soutenue par la sia et développe des collaborations avec les EPF. En coordination avec le secrétariat général, le service Infobase traite les concours organisés en Suisse romande.

Analyse statistique des concours :

Une enquête statistique est menée auprès des participants aux concours sous l'égide de la commission sia 142. Cette enquête recense le temps nécessaire à l'élaboration des projets pour les concours organisés en conformité avec le Règlement sia 142. En coordination avec le secrétariat général, le service Infobase analyse les concours organisés en Suisse romande. Les résultats servent de base au calcul de la courbe déterminant la somme globale des prix des concours d'architecture selon le règlement sia 142. Cette courbe est disponible sur le site de la SIA dans le document : « Détermination de la somme globale des prix » (document téléchargeable sur www.sia.ch à la rubrique des concours).

Outil de surveillance des marchés publics :

Le service Infobase est étroitement associé à la Commission des concours et appels d'offres (CCAO) de la sia vaudoise. Il intervient en tant qu'outil de surveillance pour les procédures publiées publiquement. Les procédures inadéquates sont détectées et brièvement analysées avant d'être transmises à un membre de la CCAO pour intervention.

F. Decroux, architecte sia
Responsable Infobase, sia Vaud,
Secrétaire adjoint de la Commission 142

Série de prix indicatifs

Composition de la commission paritaire permanente de rédaction de la Série de prix indicatifs pour travaux du bâtiment et génie civil:

sia -vd R. Vittone ; J.-M. Péléraux
FVE J. Coutaz ; M. Christinat

La sia, section vaudoise et la Fédération vaudoise des entrepreneurs sont propriétaires de la « Série de prix indicatifs pour travaux du bâtiment et génie civil ».

En 2006, il a été vendu 560 exemplaires de "mise à jour" et 200 nouvelles Séries totalisant un montant de Fr. 41'027.- contre Fr. 41'952,60 l'année précédente. Par rapport à 2005, il y a une légère baisse de 7 % concernant les "mises à jour", mais une augmentation de 13 % pour les nouvelles Séries.

Ce résultat a permis à l'assemblée générale des sociétés propriétaires, réunie le 13 juin 2007, d'approuver les comptes et d'attribuer Fr. 14'000.- à la sia-VD et Fr. 28'000.- à la FVE.

Certains textes, datant de 2000, seront mis à jour, soit: chauffage, ventilation, clôtures, couvertures, ferblanterie, installations sanitaires. Dans l'ensemble, les textes seront revus tous les cinq ans.

René Vittone, architecte sia
Président de la commission

Prix de la sia vaudoise

La sia vaudoise a remis au cours de l'année 2007 les prix suivants:

- Prix sia -VD / EPFL (Architecture) - meilleure moyenne aux ateliers de 3^{ème} année : Simon Berger, candidat architecte
- Prix sia -VD / EPFL (Ingénierie) - meilleure moyenne au cycle Master : Christoph Eggimann, ingénieur en microtechnique
- Prix sia -VD : meilleur travail de Master d'ingénieur : Claudio Dellagiacomà, ingénieur en microtechnique
- Mentions d'architecture de la sia: meilleur travail de Master en architecture : Aurélie Blanchard, Loïc Fumeaux, Salomé Gutscher
- Prix sia -VD / HEIG-VD : Grégory Bernard, ingénieur HES en génie civil
- Prix sia -VD / Prix de mérite CEPM: Pierre Nicolau dessinateur en bâtiment de 4^{ème} année, Bastien Badan, dessinateur en génie civil de 4^{ème} année.

Rapport de gestion 2007 - Commentaires

L'exercice comptable du 1^{er} janvier au 31 décembre 2007 se solde par un bénéfice, avant impôts, de Fr. 15'174.53, bien supérieur au budget prévoyant un déficit de Fr. - 37'840.-. Les produits du compte d'exploitation se montent à Fr. 412'937.45 et les charges à Fr. 397'762.92.

Le compte de pertes et profits consolidé, compte tenu des produits financiers et des charges d'impôts enregistre un bénéfice à reporter au bilan de Fr. 15'695.63. Aucune provision ou mise en réserve, ni dissolution de réserve, n'a été comptabilisée durant cet exercice

Produits

Les cotisations personnelles et de bureau, d'un montant total de Fr. 285'892.90 ont marqué, cette année, une nette progression par rapport à l'année précédente, particulièrement pour les cotisations de bureau qui ont augmenté de Fr. 10'000.- par rapport à 2006 et de Fr. 19'000.- par rapport à un budget 2007 un peu trop prudent. Le produit de la vente de normes est stable. Les autres postes des comptes de produits ne montrent pas de variations particulières.

Charges

Les charges, d'un montant de Fr. 397'762.92, inférieures au budget de plus de Fr. 33'000.-, montrent, dans l'ensemble, une recherche d'économies dans les dépenses courantes et les frais de fonctionnement. Les frais de déménagement des bureaux, comprenant aussi les aménagements des nouveaux locaux de Rumine, ont parfaitement suivi le montant résiduel prévu au budget (Fr. 24'603.85 / Fr. 25'000.-). Un décompte ad hoc, présentant les frais totaux et les participations de la sia centrale et autres participations privées a été établi en marge de ce rapport.

Le stand de la sia-VD à Habitat-Jardin 2007 est revenu dans la norme des années passées pour un montant de Fr. 36'457.80.

Dans les autres actions promotionnelles, citons la 15ⁿ d'architecture qui a pris, en 2007, une plus grande dimension avec un support promotionnel important (affiches, dépliants, brochures). La participation financière des bureaux présentant des objets à visiter a permis de limiter les coûts globaux à charge de la sia-VD à Fr. 4'400.-

Bilan

Actifs

Le solde actif au 31 décembre 2007 auprès de la Banque Raiffeisen montre un solde actif permettant de subvenir à nos obligations financières jusqu'à réception du montant des cotisations de 2008 (Fr. 54'499.75). Une garantie bancaire pour le loyer des nouveaux bureaux a dû être constituée à la demande du propriétaire.

Le prêt à DESSBAT, de Fr. 15'000.-, non reconduit en 2006, a été rétabli pour l'exercice 2007.

Les autres postes d'actifs ne montrent pas de différences significatives.

Passifs

Le prêt de la sia centrale est en fin d'année stabilisé à Fr. 80'000.— sur une ligne de crédit disponible de Fr. 100'000.--. Le versement rapide des cotisations des membres, encaissées par la sia centrale en début d'année déjà, nous a permis de subvenir à nos besoins.

Conclusion

La situation financière de la section est satisfaisante.

Le capital social n'a pas été modifié depuis plusieurs années et la perte reportée a pu être réduite du montant du bénéfice de l'exercice 2007. Elle est, au 31.12.2007, de Fr - 26'450.07.

L'année 2007, malgré les frais supplémentaires liés à l'aménagement de nos nouveaux locaux à Rumine, lieu de passage et vitrine visible de la sia au centre-ville de Lausanne, nous a permis, en limitant les frais d'investissement, de mener à bien de nombreuses actions de promotion de nos professions d'architectes et d'ingénieurs.

Au nom de tous les membres, nous remercions chaleureusement le personnel du secrétariat pour sa compétence et pour la précision et la qualité du travail fourni.

J.-J. Lehmann, trésorier

<u>Charges</u>	Comptes		Budget	
	2007	2007	2008	Budget prévisionnel 2009
Achat d'ouvrages	<u>8'334.00</u>	<u>8'000</u>	<u>8'000</u>	<u>8'000</u>
Frais de personnel	<u>156'670.75</u>	<u>158'800</u>	<u>162'000</u>	<u>160'000</u>
Salaires bruts	127'098.30	129'000	131'000	129'000
Charges sociales	22'214.45	22'300	22'600	22'600
Autres frais du personnel	7'358.00	7'500	8'400	8'400
Travaux de tiers	<u>804.35</u>	<u>1'000</u>	<u>1'000</u>	<u>1'000</u>
Loyer et chauffage	<u>33'044.30</u>	<u>36'000</u>	<u>32'200</u>	<u>32'200</u>
Loyers	30'252.10	33'200	29'400	29'400
Autres frais de locaux (électricité, entretien, nettoyage)	2'792.20	2'800	2'800	2'800
Charges d'activité	<u>147'453.60</u>	<u>154'240</u>	<u>155'440</u>	<u>145'440</u>
Frais assemblées et séminaires	4'986.75	5'000	5'000	5'000
Frais fonctionnement des comités & frais représentation	9'553.55	10'000	10'000	10'000
Défraiement Président SIA vaudoise	10'000.00	10'000	10'000	10'000
Urbanités	7'313.25	7'000	7'000	7'000
Actions groupe des ingénieurs	0.00	1'000	1'000	1'000
Actions groupe des architectes	0.00	1'000	1'000	1'000
Frais fonctionnement GPA -VD	2'596.40	3'000	3'000	3'000
Internet	1'511.00	1'500	1'500	1'500
Interassar	2'590.00	2'590	2'590	2'590
CVAI	970.65	1'000	0	0
Info-Base	27'775.85	30'000	30'000	30'000
Frais CCAO	0.00	3'000	3'000	3'000
Frais secrétariat Construction Vaud (ex-CCVC)	1'200.00	1'200	1'200	1'200
Dons - subventions - soutiens	2'712.60	5'000	5'000	5'000
Perte sur débiteurs	529.50	500	500	500
Habitat et Jardin	36'457.80	35'000	40'000	40'000
Distinction romande d'architecture (ex-DVA)	6'150.00	6'150	6'150	6'150
Subsides formation	10'200.00	10'000	10'000	10'000
Prix et bourses	4'100.00	4'500	4'500	4'500
15n d'architecture 2007	18'806.25	16'800	4'000	4'000
Indemnité de départ			10'000	0
Frais de bureau et d'administration	<u>51'455.92</u>	<u>73'000</u>	<u>40'500</u>	<u>37'000</u>
Entretien matériel et machine de bureau	249.00	4'000	1'000	1'000
Maintenance et équipement informatique	675.40	4'000	1'000	1'000
Maintenance de la photocopieuse	2'572.80	3'000	4'000	4'000
Assurances	991.75	2'000	1'500	1'500
Fournitures de bureau	1'236.30	1'500	1'500	1'500
Imprimés et emballages	1'630.10	5'000	3'000	2'000
Intérêts et frais bancaires	4'015.80	4'500	4'000	4'000
Frais de port et du CCP	5'026.65	9'000	7'000	7'000
Frais de téléphone / Téléfax	2'364.22	3'500	3'500	3'500
Cotisations, abonnements	2'472.00	3'000	3'000	3'000
Honoraires divers	1'694.70	2'000	2'000	2'000
Annonces - presse	347.00	1'000	3'500	1'000
Frais de reproduction externes	2'350.45	4'000	4'000	4'000
Frais divers d'administration et autres frais divers	1'225.90	1'500	1'500	1'500
Déménagement	24'603.85	25'000	0	0
	<u>397'762.92</u>	<u>431'040</u>	<u>399'140</u>	<u>383'640</u>

Produits	Comptes 2007	Budget 2007	Budget 2008	Budget prévisionnel 2009
Cotisations	<u>285'892.90</u>	<u>265'700</u>	<u>274'000</u>	<u>274'000</u>
Personnelles	124'132.90	123'700	122'000	122'000
Bureaux	159'170.00	140'000	150'000	150'000
Cotisations arriérées	2'590.00	2'000	2'000	2'000
Vente de normes	<u>13'536.50</u>	<u>15'000</u>	<u>15'000</u>	<u>15'000</u>
Prestations facturées à des tiers	<u>109'595.05</u>	<u>107'400</u>	<u>100'000</u>	<u>100'000</u>
Commission gestion SAMTEC	2'324.20	2'500	2'500	2'500
Participation à l'édition de la Série de prix Internet	14'000.00	14'000	14'000	14'000
Interassar	6'950.00	3'000	3'000	3'000
Info-Base	600.00	1'000	1'000	1'000
Info-Base	27'775.85	30'000	30'000	30'000
Honoraires du secrétariat	6'975.00	10'000	10'000	10'000
Honoraires du secrétariat actions internes	0.00	0	7'000	7'000
Produit de reproduction interne	0.00	500	500	500
Produit permanence	2'070.00	2'000	2'000	2'000
Habitat et Jardin	34'500.00	30'000	30'000	30'000
15n d'architecture 2007	14'400.00	14'400	0	0
Produits divers	<u>3'913.00</u>	<u>5'100</u>	<u>4'600</u>	<u>4'600</u>
Produits divers	313.00	1'500	1'000	1'000
Sous location locaux	3'600.00	3'600	3'600	3'600
	<u>412'937.45</u>	<u>393'200</u>	<u>393'600</u>	<u>393'600</u>
Récapitulation	Comptes 2007	Budget 2007	Budget 2008	Budget prévisionnel 2009
Produits	412'937.45	393'200	393'600	393'600
Charges	397'762.92	431'040	399'140	383'640
Résultat d'exploitation	<u>15'174.53</u>	<u>-37'840</u>	<u>-5'540</u>	<u>9'960</u>
Compte de pertes et profits				
Résultat d'exploitation	15'174.53	-37'840	-5'540	9'960
Produits financiers	1'235.05	2'000	1'300	1'300
Impôts	-713.95	0	0	0
Provisions	0.00	0	0	0
Résultat de l'exercice	<u>15'695.63</u>	<u>-35'840</u>	<u>-4'240</u>	<u>11'260</u>

Bilan au 31 décembre 2007

	2007	2006
ACTIF		
<u>Actif circulant</u>	<u>177'820.00</u>	<u>152'270.95</u>
Liquidités	70'515.35	23'535.65
Caisse	392.00	1'512.00
CCP	6'122.85	5'136.80
BCV compte courant	53.60	-290.60
Raiffeisen compte courant	54'499.75	17'177.45
Raiffeisen garantie loyer	7'523.35	0.00
Raiffeisen travaux Rumine 6	1'923.80	0.00
Créances résultant de ventes	0.00	2'045.15
Débiteurs cotisations	0.00	674.50
Débiteurs CVAI	0.00	970.65
Débiteurs Internet	0.00	400.00
Autres créances	67'777.65	87'290.15
AFC, impôt anticipé à récupérer	424.05	719.30
Prêt Dessbat	0.00	15'000.00
Actifs transitoires	67'353.60	71'570.85
Stock	22'527.00	22'400.00
Stock de normes SIA	22'527.00	22'400.00
Titres	17'000.00	17'000.00
Titres	13'100.00	13'100.00
Titres SIA	24'400	
Fonds d'amortissement sur titres	<u>-20'500</u>	3'900.00
<u>Actif immobilisé</u>	<u>1.00</u>	<u>1.00</u>
Mobilier et matériel	1.00	1.00
Total actif	<u>177'821.00</u>	<u>152'271.95</u>
PASSIF		
<u>Fonds étrangers</u>	<u>116'509.91</u>	<u>106'656.49</u>
Dette à court terme	110'509.91	100'656.49
Créanciers et passifs transitoires	30'509.91	20'656.49
Prêt ZH	80'000.00	80'000.00
Provisions	6'000.00	6'000.00
Provision pour séminaires	6'000.00	6'000.00
<u>Fonds propres</u>	<u>61'311.09</u>	<u>45'615.46</u>
Capital	64'761.16	64'761.16
perte reportée	-26'450.07	-42'145.70
Fonds de réserve	23'000.00	23'000.00
Total passif	<u>177'821.00</u>	<u>152'271.95</u>